



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **22 mars 2010**

Délibération n° 2010-1386

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Espace Numérique Entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2010

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Madame Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 mars 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 24 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), MM. Crimier (pouvoir à M. Barral), Crédoz (pouvoir à M. Sturla), Blein (pouvoir à M. Longueval), Balme (pouvoir à M. Lévêque), Cochet (pouvoir à M. Thévenot), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Giordano (pouvoir à M. Coste), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à M. Jacquet), MM. Rousseau (pouvoir à M. Bousson), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Tifra (pouvoir à Mme Dubos), MM. Touraine (pouvoir à M. Corazzol), Turcas (pouvoir à M. Havard).

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bailly-Maitre, MM. Gillet, Pillonel.

Séance publique du 22 mars 2010**Délibération n° 2010-1386**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'Espace Numérique Entreprises (ENE) pour son programme d'actions 2010**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 mars 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Contexte et enjeux économiques :

La plupart des études récentes sur les données d'entreprises, aussi bien françaises qu'étrangères, concluent à un impact fort des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sur la productivité des entreprises. Dans le cadre de l'observatoire mis en place par l'Espace Numérique Entreprises (ENE), plus de 80 % des dirigeants du Rhône estiment que les technologies de l'information et de la communication (TIC) améliorent leur performance (gain de temps et amélioration de l'organisation). Or, les petites structures, n'ayant pas de compétences internes en TIC, éprouvent des difficultés à la mise en œuvre de projets liés aux nouvelles technologies (méconnaissance, temps, coût, etc.). Pour qu'elles puissent quand même bénéficier des impacts bénéfiques des TIC sur leur performance, l'ENE les oriente vers l'offre de services la mieux adaptée.

Ce constat conforte le rôle important de l'ENE, qui permet l'accélération de la diffusion des technologies de l'information dans les entreprises et qui a été créé en 2003 par les partenaires tels que Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, la Région Rhône-Alpes, l'Etat (la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et l'Union Européenne.

L'ENE :

L'ENE a pour mission de développer les usages des TIC pour améliorer la performance des entreprises de l'agglomération lyonnaise. Ses cibles principales sont les entreprises de moins de 50 salariés où les compétences et les connaissances dans le domaine sont faibles. Pour répondre à cet objectif, l'ENE a développé des actions en quatre niveaux d'intervention : anticiper, informer, accompagner et expérimenter.

Bilan 2009 :

- anticiper : l'observatoire des usages des TIC a été mis à jour par l'ENE sur la base d'un échantillon de 500 entreprises ;

- Informer : en 2009, l'ENE a organisé plus de 45 événements (réunions d'information, animation de clubs, etc.) qui ont réuni plus de 1295 participants. En particulier, l'ENE a organisé le Colloque du Numérique, qui a rassemblé plus de 400 participants ;

- accompagner : plus de 250 entreprises ont été accompagnées dans leurs projets d'informatisation, de développement ou d'amélioration de leur site web ou encore de commerce électronique. Ces accompagnements sont réalisés sous la forme d'ateliers collectifs ou de réunions individuelles, en fonction des besoins des entreprises ;

- expérimenter des outils de travail collaboratifs : pour anticiper l'intégration des systèmes d'information dans le domaine de la sous-traitance industrielle, l'ENE permet aux entreprises de tester les outils de co-conception, gestion du cycle de vie d'un produit, etc. En 2009, près de 200 entreprises et 900 utilisateurs ont bénéficié de ce service. L'infrastructure, administrée par l'ENE, permet également de mettre à disposition ces outils aux pôles de compétitivité et clusters en Rhône-Alpes.

Programme d'actions 2010 :

L'accompagnement proposé par l'ENE est segmenté en quatre niveaux : informer - accompagner - expérimenter - anticiper.

- Informer :

Informers les dirigeants d'entreprises en toute neutralité sur les possibilités offertes actuellement par les TIC : leur donner les clés pour mieux comprendre le domaine des télécoms, de l'Internet et plus largement de l'informatique. Il s'agit, enfin, de les aider à identifier de nouveaux usages et outils techniques susceptibles d'accroître la compétitivité de leur entreprise et à appréhender leur mise en œuvre.

Objectifs :

. Réunions d'information : 30 réunions - 750 participants - taux de satisfaction mesuré - taux de transformation en accompagnement égal à 10 %. Taux de transformation en accompagnement individuel ou collectif supérieur à 10 % parmi les entreprises ayant participé aux réunions d'information.

. Site web d'information : 120 000 visites - Taux de transformation en service ENE de 2 % ;

. Lettre d'information numérique : 20 000 abonnés - 6 lettres d'information - Taux de lecture de 20 % ;

. Notice : 10 notices - 2900 abonnés - 5000 téléchargements de notices - 6000 diffusions papier. Taux de satisfaction des entreprises supérieur à 80 % pour les notices, les réunions d'information et les ateliers.

- Accompagner :

Apporter une expertise, un regard extérieur, une aide neutre et objective pour la mise en œuvre de projets TIC (télécoms, informatique, Internet). Répondre aux questions et faciliter les projets TIC, par un soutien individuel et/ou une démarche collective, par un diagnostic, des outils, des conseils pratiques et méthodologiques.

Objectifs :

. 10 réunions des clubs Clusir et e-biz avec 200 participants chacun ;

. 20 ateliers « pr@TIC » - 200 participants - 30 % accompagnés en individuel suite aux ateliers - Mesure de satisfaction des participants ;

. 200 entreprises utilisant les services d'appui individuel ;

. Programme « SI-PME » : 100 entreprises participantes.

- Expérimenter :

Permettre aux entreprises de tester des outils de travail collaboratifs sur un projet réel impliquant des acteurs internes et/ou externes à l'entreprise (clients et fournisseurs). Impulser l'innovation par le service au sein des entreprises et dans leurs relations clients/fournisseurs.

Objectifs :

. Programme Opération régionale pour l'entreprise étendue (OREE) : 400 utilisateurs - 20 projets - 100 entreprises .

. OREE se positionne dans une dynamique particulière : obtenir des résultats qualitatifs à long terme mesurés dans une étude réalisée en 2007 et 2009 qui sera renouvelée et enrichie en 2010. Exemples d'indicateurs : satisfaction, transfert de l'expérimentation en projet d'entreprise, impacts organisationnels (délais, conception, qualité etc) chiffre d'affaires généré .

. Réflexion engagée sur une nouvelle plateforme technologique qui succédera à terme à la plateforme OREE, pour un démarrage de projet en 2011 .

. Taux de satisfaction supérieur à 80% et un transfert de l'expérimentation en projets opérationnels supérieur à 80% parmi les entreprises utilisatrices de la plateforme OREE .

. Expérimentation avec 4 entreprises pilotes d'une plateforme collaborative sur le télétravail

- Anticiper :

Identifier les innovations permettant d'améliorer significativement la performance des entreprises. Décoder les usages induits par ces innovations (valeur ajoutée et limites) pour permettre aux chefs d'entreprises de prendre des décisions stratégiques en connaissance de cause.

Objectifs :

- . 400 personnes au colloque du numérique ;
- . 200 participants aux journées du Product Lifecycle Management (PLM) ;
- . Taux de satisfaction supérieur à 90 % et un taux de fidélité supérieur à 30 % des participants du colloque du numérique et de la journée du PLM.

Budget :

Pour financer ce programme, la Communauté urbaine de Lyon est sollicitée à hauteur de 333 400 € : le financement de la communauté urbaine de Lyon s'élevait à 300 000 € en 2009. Cette augmentation porte sur la prise en charge d'un investissement exceptionnel lié au renouvellement du matériel informatique.

	Communauté urbaine de Lyon (en €)	Région (en €)	Etat (en €)	Recettes propres (en €)	Chambre de commerce et d'Industrie et Chambre des métiers et de l'artisanat (en €)	Total (en €)
Cetic	150 000 €	140 000 €	60 000 €	10 000 €	280 000 €	640 000 €
Oree	183 400 €	374 900 €	32 500 €	27 000 €		617 000 €
Acco		100 000 €				100 000 €
Poles			90 000 €			90 000 €
E-Travail		30 000 €		20 000 €		50 000 €
SI-PME-MOE		65 000 €	65 000 €			130 000 €
E-Commerce		50 000 €		21 000 €		71 000 €
Total	333 400 €	759 900 €	247 000 €	78 000 €	280 000 €	1 698 800 €

Cette action s'inscrit dans le cadre du contrat d'agglomération entre la Communauté urbaine de Lyon et la Région ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 333 400 € au profit de l'association Espace Numérique Entreprises pour le programme d'actions 2010,

b) - la convention à passer entre la communauté urbaine de Lyon et l'association Espace Numérique Entreprises définissant, notamment, les conditions d'attribution de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la communauté urbaine de Lyon - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 1577 selon l'échéancier suivant :

- 233 380 € en 2010,

- 100 020 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 24 mars 2010.